

Aéroports de Paris reçoit le prix du meilleur rapport de développement durable

Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)

Lundi, 25 Février 2013 00:00 -

Le 21 février 2013, le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables a remis à Aéroports de Paris le prix du meilleur rapport de développement durable et responsabilité sociétale, dans la catégorie "entreprises n'appartenant pas au CAC 40".

Ce prix récompense chaque année la qualité et la précision des informations environnementales, sociales et sociétales fournies par une entreprise. Depuis 1999, Aéroports de Paris publie son rapport annuel environnement, devenu rapport de Responsabilité Sociétale d'Entreprise.

Ce rapport illustre la politique ambitieuse d'Aéroports de Paris dans ce domaine, son engagement au plus haut niveau et la déclinaison opérationnelle dans toutes les activités de l'entreprise. Il met également en lumière l'approche collective de l'ensemble des problématiques RSE avec les partenaires des aéroports franciliens (compagnies aériennes et acteurs du développement local).

Enfin, ce rapport démontre une réelle démarche de transparence vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise. A cette occasion, Didier Hamon, Directeur de l'Environnement et du Développement Durable précise : " ce prix récompense l'engagement de longue date d'Aéroports de Paris en matière de développement durable qui nous rapproche de la zone d'excellence dans notre secteur professionnel".

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Aéroports de Paris reçoit le prix du meilleur rapport de développement durable](#)